

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA VENDEE

LES MINEES – ROUTE DE CHATEAU-FROMAGE
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 juin 2025



FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA VENDEE

LES MINEES – ROUTE DE CHATEAU-FROMAGE
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025

À l'assemblée générale de l'association FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA VENDEE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA VENDEE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Roche-sur-Yon, le 31 mars 2026

Le commissaire aux comptes

ACCIOR AUDIT

Christophe POULEN



BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025			01/07/2023 au 30/06/2024
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	85 300	85 300		
Autres	112 183	101 084	11 099	22 487
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	199 188	103 142	96 047	97 131
Constructions	1 138 667	784 309	354 358	395 922
Installations techn., matériel et outil. ind.	114 529	90 062	24 467	20 724
Autres	709 593	584 496	125 097	152 801
Immobilisations corporelles en cours	702 193		702 193	37 853
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	787 086		787 086	734 539
Autres titres immobilisés	40 871		40 871	40 559
Prêts				
Autres	1 397		1 397	1 397
TOTAL (I)	3 891 007	1 748 393	2 142 615	1 503 413
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	67 154	9 164	57 989	62 929
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	68 795		68 795	64 059
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	255 785		255 785	325 077
Valeurs mobilières de placement	1 187 368	10 686	1 176 682	1 415 111
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	591 716		591 716	974 370
Charges constatées d'avance	49 271		49 271	41 044
TOTAL (II)	2 220 089	19 850	2 200 239	2 882 590
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 111 097	1 768 243	4 342 854	4 386 003



BILAN PASSIF

PASSIF	Du 01/07/2024 au 30/06/2025	Du 01/07/2023 au 30/06/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	447 049	447 049
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	1 926 093	2 040 202
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-141 339	-114 109
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>2 231 803</i>	<i>2 373 142</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	21 010	27 067
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	2 252 814	2 400 209
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	234 000	245 000
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	234 000	245 000
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	653 387	470 162
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 426	26 732
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	305 649	328 729
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 618	
Autres dettes	145 773	263 549
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	623 187	651 622
TOTAL (IV)	1 856 040	1 740 794
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 342 854	4 386 003



COMPTES DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 01/07/24 au 30/06/25	Du 01/07/23 au 30/06/24
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 167 894	1 160 658
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	33 320	39 429
<i>Dont ventes de dons en nature</i>	<i>9 890</i>	<i>13 773</i>
Ventes de prestations de service	821 166	763 415
<i>Dont parrainages</i>	<i>11 364</i>	<i>19 578</i>
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	584 886	643 672
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	22 226	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	18 704	140
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 648 196	2 607 314
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	308 488	311 817
Variation de stock	9 166	1 282
Autres achats et charges externes	735 800	723 152
Aides financières	116 733	155 391
Impôts, taxes et versements assimilés	118 306	118 589
Salaires et traitements	933 398	922 963
Charges sociales	462 730	458 578
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	121 344	126 530
Dotations aux provisions	7 000	11 000
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	5 411	5 364
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 818 376	2 834 667
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-170 180	-227 354
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	40 592	44 031
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	40 592	44 031
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	8 066	6 415
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	8 066	6 415
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	32 526	37 616



COMPTES DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 01/07/24 au 30/06/25	Du 01/07/23 au 30/06/24
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-137 654	-189 737
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		79 113
Sur opérations en capital	6 057	7 287
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	6 057	86 400
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	2 881	3 546
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	2 881	3 546
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	3 176	82 854
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	6 860	7 226
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 694 845	2 737 745
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 836 183	2 851 854
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-141 339	-114 109

Annexe



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025 dont le total est de 4 342 853,58 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -141 338,54 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Le déficit de l'exercice est réparti de la façon suivante :

- Dégats Grands Gibiers (DGG) : déficit de 9 529,18 Euros.
- Secteur Général (Fédération) : déficit de 131 809,36 Euros.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2025 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode rétrospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 33 ans
- Agencement et aménagement des constructions	5 à 15 ans
- Matériels et outillages	3 à 5 ans
- Concessions, log. et brevets	1 à 5 ans
- Aménagement des terrains	10 ans
- Inst. gén. et aménagt divers	5 à 10 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Matériel de bureau et info	3 à 5 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

Les collections font l'objet d'une provision pour dépréciation afin de tenir compte de leur valeur de marché à la date d'inventaire.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, la méthode du prix de détail a été appliquée.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS

Toute obligation actuelle résultat d'un événement passé de l'association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

DIFFÉRENCE D'ÉVALUATION SUR ÉLÉMENTS FONGI BLES

Valeurs mobilières de placement :

- Au prix du bilan : 1 173 580 Euros.

- Au prix du marché : 1 177 307 Euros.



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.		Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	197 483		
CORPORELLES		Terrains		197 888	1 300	
		Constructions		752 549		
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.		386 117		
		Installations techniques, matériel & outillage industriels		103 613	10 916	
		Inst. générales, agencts & aménagts divers		94 535	11 657	
		Autres immos corporelles		383 274		
		Matériel de transport		119 633	19 473	
		Matériel de bureau & mobilier informatique		81 021		
	Emballages récupérables & divers		37 853	702 193		
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
			TOTAL	2 156 483	745 540	
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations		734 539	52 547	
		Autres titres immobilisés		40 559	40 871	
		Prêts et autres immobilisations financières		1 397		
			TOTAL	776 496	93 418	
			TOTAL GENERAL	3 130 462	838 958	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.		Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
		Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			197 483
CORPORELLES		Terrains			199 188	
		Constructions			752 549	
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			386 117	
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.			114 529	
		Inst. gal. agen. amé. divers			106 192	
		Autres immos corporelles			383 274	
		Mat. bureau, inform., mobilier			139 106	
		Emb. récupérables & divers			81 021	
	Immobilisations corporelles en cours			740 046		
	Avances et acomptes					
			TOTAL		2 902 023	
FINANCIERES		Particip. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations		1 462	785 624	
		Autres titres immobilisés			81 431	
		Prêts & autres immob. financières			1 397	
			TOTAL	1 462	868 452	
			TOTAL GENERAL	1 462	3 967 958	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés



ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		174 996	11 387		186 384
TOTAL		174 996	11 387		186 384
Terrains		100 757	2 384		103 142
Constructions		449 797	23 553		473 351
Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag.		292 947	18 011		310 958
Inst. techniques matériel et outil. industriels		82 889	7 173		90 062
Autres immobs corporelles		74 427	3 802		78 229
Inst. générales agencem. amén. Matériel de transport Mat. bureau et informatiq., mob. Emballages récupérables divers		283 033	35 664		318 697
		95 716	11 314		107 029
TOTAL		1 379 566	101 902		1 481 468
TOTAL GENERAL		1 554 562	113 290		1 667 852

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre Sur sol autrui Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div Matériel transport Mat. bureau mobilier inf. Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	245 000		11 000	234 000	
TOTAL		245 000		11 000	234 000
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles	72 487	8 054		80 541
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
- autres immobs financières					
Sur stocks et en cours	13 391		4 226	9 164	
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation	10 686			10 686	
TOTAL		96 564	8 054	4 226	100 391
TOTAL GÉNÉRAL		341 564	8 054	15 226	334 391
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		15 054	22 226	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée



PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le montant des engagements de retraite au 30/06/2025 s'établit à 234 000 € calculé selon la méthode prorata temporis tenant compte des dispositions de la convention collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,40 %
- Taux de croissance des salaires : 2,50 %
- Age de départ à la retraite : 63 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE TV 88/90

Ces engagements ont fait l'objet d'une reprise au 30/06/2025 pour 11 000 €.



LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
LA BORDERIE DU MARAIS - 0 ROUTE DE CHATEAU FROMAG	128 057		64,00	-28 312
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				



TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
LA BORDERIE DU MARAIS - 0 ROUTE DE CHATEAU FROMAGE 85000 LA ROCHE-SUR-YON - 390425080	128 057		64,00	334 963	334 963	452 123		2 040	-28 312	
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	452 123		452 123
	Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières	1 397		1 397
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	68 795	68 795	
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques			
Autres impôts, taxes & versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	255 595	255 595		
Charges constatées d'avance	49 271	49 271		
TOTAUX		827 181	373 661	453 520
RENOIS	(1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	(2) des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2) - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(3) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				
(3) Créances reçues par legs ou donations				



COMPTES RÉGULARISATION - ACTIF

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	49 271
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	49 271

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	247 348
Disponibilités	7 017
TOTAL	254 365



ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	653 387	653 387		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	107 426	107 426		
Personnel & comptes rattachés	109 281	109 281		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	148 010	148 010		
Etat & Impôts sur les bénéfices	9 464	9 464		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	38 893	38 893		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	20 618	20 618		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	145 773	145 773		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	623 187	623 187		
TOTAUX	1 856 040	1 856 040		

RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	289 000
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exer.	107 978
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés	



COMPTE DE RÉGULARISATION - PASSIF

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Produits DGG constatés d'avance : 313 594,85 €
 Autres produits constatés d'avance : 309 592,09 €
 Total produits constatés d'avance : 623 186,94 €

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	623 187
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	623 187

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT	
Emprunts obligataires convertibles	2 315	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 061
Dettes fiscales et sociales		191 044
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		145 559
Autres dettes		
TOTAL DES CHARGES À PAYER	349 978	



LES EFFECTIFS

LES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel : 24